



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**DEPARTEMENT DE L'AUBE
VILLE DE TROYES**

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 FEVRIER 2026

Date de convocation et de publication : 30 Janvier 2026

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Maire, est ouverte à 19h00.

Sont présents :

M. François BAROIN/ Maire

M. Mmes BAROIN, BAUDOUX, BRET, DENIS, GARIGLIO, GUILLAUMET, HONORE, LE CORRE, LEMELLE, LEYMBERGER, SEBEYRAN, SERRA, SOMSOIS, THOMAS/ Adjoints.

M. Mmes ARBONA, AZZAB, BAZIN-MALGRAS, BEURY, BLANCHON, BOUDADI, CHEVALIER, CROSTA, DEHARBE, DOBRAJE, DUPATY, DUPRE, FAGEOT, FRAT, HUPFER-CHARPENTIER, JAY, KOCH, LEQUIEN, MANDELLI, MANIERI-BIGORGNE, MARASSE, MOREAU, OUADAH, PORTIER-GUENIN, RICHARD, ROYER, VIARDIN, ZAJAC/ Conseillers municipaux.

Sont excusés et ont donné pouvoir :

M. BECARD à M. MANDELLI ; M. BOISSEAU à M. DENIS ; M. GONCALVES à M. BAUDOUX ; Mme HELIOT-COURONNE à Mme LE CORRE ; Mme LEMELAND à M. SEBEYRAN ; M. RANC à M. ARBONA.

Le Conseil municipal a choisi comme secrétaire de séance M. Casimir JAY.

DELIBERATION N°17	ATTRIBUTION D'AIDES DE MINIMIS EN FAVEUR DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL
RAPPORTEUR	M. JAY

Nombre de membres : 49		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
43	49	49			

Le rapport, dans son ensemble, est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (49 Pour).

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2026

ATTRIBUTION D'AIDES DE MINIMIS EN FAVEUR DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL

Exposé :

La volonté de la Ville de Troyes d'accompagner l'arrivée, l'installation ou le développement du commerce de centre-ville s'est traduite par l'instauration en octobre 2016, d'un dispositif d'aide financière à l'immobilier commercial et artisanal à l'échelle du Bouchon de Champagne.

Par délibération n°22 du Conseil municipal du 11 octobre 2021, le quartier Turenne/ Général Saussier et le quartier Cité/ Cathédrale ont été prolongés comme secteurs prioritaires jusqu'à nouvel ordre.

La version du règlement en vigueur lors du dépôt du dossier est celle du 16 décembre 2021, approuvée par la délibération n°30 du Conseil Municipal du 16/12/2021.

2 nouveaux dossiers de demande d'aide sont soumis à l'approbation du Conseil municipal :

- Le projet est présenté par Monsieur Jean-François Levointurier, gérant de la SAS pour l'enseigne Seven Zola, située 7 rue Emile Zola à Troyes (10000), dans un local vacant d'une superficie de 83 m². L'activité proposée concerne la restauration - salon de thé à consommer sur place ou à emporter.
Le loyer dudit local s'élevant à 820 € hors taxes et hors charges, la demande d'aide, déposée le 12 décembre 2025, porte sur un montant de 410 € par mois en année 1 et 300 € par mois en année 2, représentant une dépense à terme pour la collectivité de **8 520 €**. Le versement est soumis à la signature de la convention d'attribution.
- Le projet est présenté par Madame Sonia Mistri, gérant de la SARL L'Imaginarium du costume, située 16 rue Juvénal des Ursins à Troyes (10000), dans un local vacant d'une superficie de 97 m². L'activité proposée concerne l'achat, la vente et la location de costumes et déguisements.
Le loyer dudit local s'élevant à 1 300 € hors taxes et hors charges, la demande d'aide, déposée le 9 janvier 2026, porte sur un montant de 500 € par mois en année 1 et 300 € par mois en année 2, représentant une dépense à terme pour la collectivité de **9 600 €**. Le versement est soumis à la signature de la convention d'attribution.

Décision :

Il vous est proposé :

- **d'attribuer à la SAS Levointurier, une subvention d'un montant de 410 € en année 1 et 300 € en année 2, soit une subvention totale de 8 520 €,**
- **d'attribuer à la SARL L'Imaginarium du costume, gérée par Sonia Mistri, une subvention d'un montant de 500 € en année 1 et 300 € en année 2, soit une subvention totale de 9 600 €,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions d'attribution correspondantes selon le modèle type approuvé par la délibération n°22 du Conseil Municipal du 11/10/2021.**